

L3 Parcours Magistère de Mathématiques - Ingénieurs 2024-2025

Il n'y a pas de cours spécifiques pour les élèves des écoles d'ingénieurs inscrits en parallèle au L3Mag. L'emploi du temps est disponible sur le site du magistère dont le lien apparaît ci-après.

Toutes les informations concernant le L3MAG sont disponibles ici : <https://www.imo.universite-paris-saclay.fr/-Magistere-> Toutes les informations sur l'inscription des élèves Ingénieurs, ainsi que les documents nécessaires à l'inscription, ce trouvent sur la rubrique inscription des élèves des Grandes Écoles.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier (prévisionnel) de l'année à venir, ainsi que les intitulés des cours (avec un lien pour plus de détails) et les modalités de validation du L3MAG d'Orsay.

Calendrier L3 MAG

Premier semestre :

- Partiels : du 21/10 au 25/10/2024
- Vacances : du 28/10 au 01/11/2024
- Vacances-révisions : du 21/12 2024 au 05/01/2025
- Examens de première session : les 18, 19, 20/12/2024 et du 6 au 10/01/2025

Enseignements

Enseignements du premier semestre (S5)

- Mag301 Calcul Différentiel et géométrie : 5ects
- Mag302 Intégration et théorie de la mesure : 5ects
- Mag303 Algèbre 1 : 8ects
- Mag304 Topologie et Analyse Fonctionnelle : 5ects

Enseignements du second semestre (S6)

- Mag352 Equations différentielles : 5ects
- Mag353 Algèbre 2 : 5ects
- Mag351 Probabilités et théorie de la mesure : 8ects
- Mag354 Fonctions holomorphes : 5ects

Validation du L3 (Pour tous)

La présence aux partiels et examens est obligatoire (sauf absence justifiée de type médical par exemple)

Première session

La note finale de chaque UE est $F1=0.4 P+0.6 E1$, où P est la note du partiel, et E1 celle de l'examen de première session.

- L'année est validée si le bloc fondamental est validé c'est-à-dire si la moyenne pondérée par le nombre d'ects de toutes les UE est au moins 10 (plus précisément si $(5\text{Mag}301+5\text{Mag}302+5\text{Mag}304+8\text{Mag}303+5\text{Mag}352+5\text{Mag}353+5\text{Mag}354+8\text{Mag}351)/46$ est plus grand ou égal à 10)

Seconde session

- Les étudiants peuvent repasser en seconde session les UE pour lesquelles $F1 < 10$.

N.B. Lorsque le bloc fondamental a été validé, mais que vous souhaitez améliorer votre note à une UE pour laquelle vous avez eu moins de 10, il faut faire au préalable une demande de « refus de compensation » (à l'issue du jury de première session).

- Pour chacune des UE pour lesquelles vous vous présentez à l'examen de seconde session la note finale de l'UE est automatiquement la note F2 obtenue à l'examen de seconde session.
- Une absence justifiée à une épreuve de session 1 (partiel ou examen) vous envoie directement repasser l'UE concernée en session 2.

N.B. Si vous avez une absence justifiée à un partiel on vous conseille de présenter l'examen pour savoir où vous vous situez concernant cette UE, même si celle-ci sera validée en session 2.

Redoublement

Une UE acquise (note, ou moyenne au moins 10) sont conservés pour les années ultérieures. Le redoublement des élèves ingénieurs est autorisé sous accord du responsable de la filière. Il n'est pas automatique.

Validation du L3 - Cas spécifique des élèves ingénieurs de Centrale-Supélec

Les étudiants de Centrale-Supélec qui le souhaitent peuvent demander une validation d'acquis (VAC) pour les cours « d'Intégration » du premier semestre et de « Théorie de la mesure et probabilités » du second semestre. Pour pouvoir en bénéficier, ils doivent :

1. ne pas se présenter ni au partiel ni à l'examen de ces modules ;
2. avertir par mail la responsable maria-paula.gomez-aporicio@universite-paris-saclay.fr de leur volonté de validation d'acquis pour ce module, et
3. ils doivent avoir une note supérieure ou égale à 15 à l'examen du module de math "CIP" de Centrale-Supélec et fournir par mail une attestation de la note obtenue à Centrale-Supélec.

Attention : la note obtenue au cours de Centrale-Supélec ne compte pas dans le calcul de la moyenne du L3.

Validation du L3 – Cas spécifique des élèves ingénieurs de l'ENSAE Paris

Les élèves ingénieurs de l'ENSAE Paris admis avec la convention signée entre l'ENSAE et l'Université Paris-Saclay qui le souhaitent peuvent demander une validation d'acquis (VAC) pour les cours suivants :

1. Topologie et analyse fonctionnelle (Mag 304) : la validation sera acquise s'ils obtiennent une note supérieur ou égale à 14/20 à l'enseignement d'Analyse fonctionnelle et convexe de l'ENSAE Paris

2. Intégration et théorie de la mesure (Mag 302) : la validation sera acquise s'ils obtiennent une note supérieure ou égal à 14/20 à l'enseignement de Fondements mathématiques des probabilités de l'ENSAE Paris
3. Probabilités et théorie de la mesure (Mag 351) : la validation sera acquise s'ils obtiennent une note supérieur ou égal à 14/20 à l'enseignement de Théorie des probabilités de l'ENSAE Paris

Sous-réserve que l'ENSAE Paris soit en mesure de transférer les notes obtenues aux enseignements concernés en amont des dates de jurys (notamment en seconde session) organisés par notre université.

Pour en bénéficier, les étudiants concernés doivent en plus :

1. ne pas se présenter ni au partiel ni à l'examen du module concerné ;
2. avertir par mail la responsable maria-paula.gomez-aporicio@universite-paris-saclay.fr de leur volonté de validation d'acquis pour le/les module/modules souhaité/souhaités.

Attention : les notes obtenues au cours de l'ENSAE ne comptent pas dans le calcul de la moyenne du L3.

Attention examens

Vous ne recevrez pas de convocation individuelle pour les examens. Les informations seront disponibles sur Ecampus. Se munir d'une pièce d'identité avec photo le jour de l'examen (par exemple, la carte d'étudiant).

Ecampus

Une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative vous recevrez votre carte d'étudiant, **il faudra obligatoirement activer votre compte numériques**. Celui-ci vous permettra en outre de vous inscrire à la plateforme Ecampus, portail **L3 bidisciplinaire Parcours Magistère Mathématiques** où y seront déposés les documents de travail (feuilles de TD, programmes des partiels et examens etc...) et diverses informations (modalités de validation, changements de salle éventuels, planning des partiels et examens etc...). Cette plateforme nous permet également de faire des envois groupés de mails d'information.